

abolir ce droit, et permettre aux fabricants de sel d'importer en franchise un article qui est leur matière première et qu'ils ne peuvent pas se procurer dans ce pays. Ce droit leur impose une dépense annuelle de \$3,000, et le droit qu'il leur faut payer sur les boullons et autres objets de ce genre, porte ce chiffre à \$16,000 qu'ils ont à payer sur ce qu'on peut appeler une matière première. Y a-t-il quelque justice dans un régime comme celui-là qui protège les intérêts des provinces maritimes au détriment des fabricants de sel de l'ouest, pendant que nous payons 60 cents par tonnes de droits sur le charbon mou que nous ne pouvons pas avoir aussi à l'ouest? La politique nationale a mis d'abord l'industrie du sel dans des embarras financiers; deuxièmement, elle l'a poussée à former une coalition peu désirable et troisièmement elle impose aux consommateurs une dépense additionnelle de plusieurs milliers de piastres par année.

Pendant un certain temps, grâce à une vive concurrence le prix du sel a beaucoup diminué. Il y a deux ans il se vendait 50 cents le baril, et tous les fabricants le vendaient à perte. Ils se sont dit alors: unissons-nous et raisonnons la situation. Et voici ce qu'ils ont décidé: "Si les cultivateurs, et les ouvriers et les autres consommateurs de sel au Canada sont assez fous pour appuyer la politique nationale qui nous ruine, nous allons nous coaliser pour élever les prix et les faire payer, car actuellement nous gaspillons notre argent en vendant à des prix ruineux, sur un marché aussi restreint. Nous ne pouvons pas vendre le sel 10 cents de moins qu'il nous coûte." Les quinze propriétaires de puits de sel se sont en conséquence entendus pour former une coalition. Il en est résulté une augmentation de 30 cents par baril, et sur les 232,000 barils consommés, cela fait une somme de \$69,600 que les cultivateurs ont payée l'an dernier et qu'ils n'auraient pas eu à payer sans la politique nationale. Ce sont presque tous des conservateurs qui sont engagés dans l'industrie du sel, et voyant qu'ils étaient dans une position désavantageuse, qu'ils ne peuvent travailler que cinq mois par année, que leurs marchés naturels leur sont fermés, ils se sont dit qu'il leur fallait faire un profit raisonnable pendant ces cinq mois et comme résultat, la politique nationale a amené l'industrie du sel dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Permettez-moi de citer ce que dit un des principaux manufacturiers. Je ne doute pas que l'on m'accusera de parler dans l'intérêt des fabricants de sel, mais voici ce que dit M. Coleman, un partisan de la politique nationale et un conservateur:

Récapitulons: notre capital est dissipé. Notre industrie périclité. Notre tarif lui impose des droits différentiels injustes. Nos ouvriers quittent le pays, faute de travail. Le sel anglais est admis en franchise ou presque en franchise, par quantités de 200,000,000 de livres par an, pendant que tous les autres produits sont taxés à notre détriment. Le cri de loyauté n'empêchera pas nos gens d'émigrer. Si nous ne nous arrêtons pas dans cette voie il y aura une catastrophe.

Je crois bien que nous ne sommes pas près de nous arrêter, mais la catastrophe n'est pas éloignée. Parlant de ceux qui quittent le pays, il dit:

C'est un triste spectacle pour tous les Canadiens qui pensent de voir, comme nous avons vu il y a quelques jours dans cette ville le départ d'une famille d'ouvriers pour l'Alabama, le Dakota et autres Etats, par suite du manque d'ouvrage au pays, et de voir les enfants de la ville à la gare leur souhaiter un bon voyage. Il n'y avait ni larmes ni lamentations comme dans les autres pays, lorsque les gens sont obligés de s'expatrier. Je crois pouvoir ajouter que là où les jeunes vont, les vieux iront bientôt. Pourquoi M. MACDONALD (Huron).

en serait-il autrement. Ils ne peuvent pas acheter un peèle, une livre de savon, une livre de sucre, une paire de chaussures, une verge de coton, une livre de gruau qui ne soient pas entre les mains d'une coalition.

Cela était dit avant que l'auteur entrât lui-même dans une coalition:

Je suis et j'ai été un partisan zélé de la politique nationale, mais je veux qu'elle fonctionne équitablement pour tous. Lorsque cette politique aboutit à des attaques contre les droits et les libertés des masses elle devient méprisable.

Voilà ce que dit un des plus grands fabricants de sel du pays, et je pourrais en citer plus long, mais je ne veux pas retarder la chambre. Je crois en avoir assez dit pour convaincre l'honorable député d'Assiniboia que les différents articles sont plus cher sous la politique nationale qu'avant. On a dit l'autre jour que le sucre se vendait plus cher, grâce à la politique nationale. L'an dernier lorsqu'on a imposé des droits sur le lard, on a admis que cela élèverait les prix de cet article pour les habitants du Nouveau-Brunswick, mais qu'il y avait compensation grâce à la diminution des droits sur la melasse et à l'admission en franchise du maïs importé pour être moulu dans le pays. Le prix du lard a augmenté et celui de la melasse et du maïs a diminué.

Je suis aussi opposé à la politique nationale parce qu'elle pèse lourdement sur l'exportation de nos produits agricoles. Actuellement nos cultivateurs n'exportent annuellement pas moins de 1,054,000 boisseaux de pommes de terre, le droit sur ce produit est de 25 centins par boisseau. Je ne prétendrai pas que le cultivateur canadien perd ces 25 centins par boisseau, car cela pourrait donner lieu à une polémique, je vais partager ce droit en deux pour éviter toute discussion, et je dirai que le cultivateur perd ces 15 centins. Mais 15 centins sur 1,054,000 boisseaux font \$158,000 qu'on admettra que le cultivateur canadien perd sur ses pommes de terre et qu'il épargnerait si nous avions un commerce libre avec les Etats-Unis.

Sur cette somme de \$158,000, \$112,000 sortent de la poche des cultivateurs de cette petite province que représente mon ami l'honorable député de Queen (M. Davies), cela équivaut à une piastre pour chaque homme, femme et enfant de la province. Il m'est absolument impossible de comprendre pourquoi cette petite province a élu deux tories avérés pour appuyer le gouvernement. Cette province produit plus de 7,000,000 de boisseaux de pommes de terre pour lesquels il n'y a pas d'autre marché au monde que celui des Etats-Unis, à l'exception de quelques milliers de boisseaux expédiés à la Nouvelle-Ecosse, trois quarts de millions de boisseaux vont aux Etats-Unis et on ne peut nier que les cultivateurs perdent 15 centins sur les 25 centins de droit, et cela diminue leur prospérité de \$112,000.

L'honorable ministre des finances est occupé en ce moment à causer d'autre chose, mais il ferait mieux de prêter l'oreille aux choses de bon sens qui lui sont dites par l'opposition. Qu'il me permette de lui donner quelques conseils pour sa gouverne dans la nouvelle voie où il a l'intention de s'engager avant longtemps. J'attirerai son attention sur la question de l'orge. On ne s'est jamais entendu dans cette chambre sur la question de savoir qui paie le droit sur l'orge; mais la question a été réglée l'automne dernier. Nous nous rappelons lorsque le bill McKinley est venu en opération le 6 octobre, que pendant tout le mois précédent, il y a eu une course au clocher entre les cultivateurs pour